

Portail SOcle : les clés pour une science ouverte

Bien que largement financées par des fonds publics, les universités doivent payer le prix fort pour accéder aux résultats des recherches de leurs propres enseignants-chercheurs, dans un marché dominé par quelques gros éditeurs scientifiques limitant l'accès aux données de la recherche. Avec son nouveau [portail SOcle](#), l'Université Rennes 2 poursuit son engagement pour démocratiser l'accès aux savoirs et à une science citoyenne.

La peur du plagiat, du détournement de ses recherches, d'un moindre prestige hors revues scientifiques renommées... Autant de craintes partagées par de nombreux professionnels de la recherche que la science ouverte souhaite déconstruire, en adoptant une démarche pédagogique et pratique. L'objectif de l'équipe dédiée la plateforme SOcle est de répondre aux interrogations des chercheurs, mais aussi proposer des outils concrets pour pratiquer une science ouverte avec un accompagnement personnalisé.

Changer les pratiques professionnelles des chercheurs en les accompagnant

Le portail SOcle de l'université, lancé en janvier 2022, est un guichet unique d'accompagnement des enseignants-chercheurs et doctorants pour la mise en œuvre de pratiques ouvertes dans leurs travaux de recherche. C'est une plateforme centralisée afin de les accompagner à chaque étape de leurs recherches : accès à des services de suivi et de conseil personnalisés, notamment pour la gestion des données ou dans les démarches de financement et si besoin pour les aiguiller vers les outils locaux et nationaux ou des formations.

Participer au mouvement d'ouverture de la science est aujourd'hui nécessaire pour garantir une recherche fiable, transparente, reproductible et citoyenne.

L'objectif de l'ouverture de la science est non seulement le partage des connaissances entre les chercheurs mais aussi avec l'ensemble des citoyens afin de favoriser une société de la connaissance, démocratique, transparente et collaborative. Né dans les années 1990 avec l'essor d'internet et la mise en place des premières archives ouvertes, le mouvement de l'Open access ou libre accès s'est progressivement développé dans les années 2000 à travers des déclarations, des incitations politiques, et par le développement de nouveaux modes de publication.

Aujourd'hui, un soutien institutionnel national, européen et mondial incite à l'accélération et la généralisation de ce mouvement, notamment au travers du [Plan national pour la science ouverte](#) (PNSO) en 2018 suivi d'un [deuxième volet](#) en 2021. Ainsi, l'UNESCO inscrit clairement le principe de l'ouverture de la science à la société dans sa [recommandation sur la science ouverte](#).

Déjà engagée à faire communiquer la science et la société au travers de sa mission Univer.Cité (2021), l'Université Rennes 2 poursuit son action avec le lancement du Portail SOcle.

Coordonné par le département recherche des bibliothèques de l'Université Rennes 2 en partenariat avec la Maison des sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB) et l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (Urfist) de Rennes, le portail SOcle souhaite faire bouger les lignes en proposant un guichet unique réunissant des services disséminés sur le campus et au niveau national adapté aux besoins des chercheurs. Retrouvez les témoignages de deux chercheurs, [Yvon Le Caro](#) et [Thomas Gaillat](#), et d'une doctorante, [Agathe Bilhaut](#), sur le site SOcle.

Pour toute demande d'interview, contacter Marine Christille :
marine.christille@univ-rennes2.fr / 02 99 14 12 51

[Plus d'infos en ligne](#)